Parlement de la République et Canton du Jura
Groupe PDC – JDC

Motion

No : 1302

Etudions une fois pour toutes le contournement de Courroux !

Suite à la question orale d'octobre 2018 et à la question écrite 3191 traitée par notre plénum en septembre 2019 sur l'état de la traversée de Courroux, il s'est avéré que l'étude d'une solution de contournement de la localité s'était interrompue en raison du refus - en votation fédérale -de la vignette à Fr 100.- destinée au financement des routes nationales. Le Gouvernement concluait ainsi que ce projet n'était plus d'actualité. Pourtant, les derniers relevés attestent que 13'000 véhicules par jour sont comptés à la sortie Ouest, alors que 6050 sont comptés à la sortie Est.

Dans sa réponse, l'Exécutif relevait que cette route de contournement était bien mentionnée dans l'ancien plan directeur H18 Delémont-Bâle. En effet, la nouvelle fiche M.04 du plan directeur adoptée en 2018 indique qu'une route d'évitement de Delémont est prévue, « mais il n'y pas pour l'heure d'indication concernant un tracé particulier ». Une nouvelle route de contournement de Courroux devra obligatoirement être compatible et coordonnée avec l'Agglomération de Delémont et les communes concernées.

Le prochain programme de développement stratégique (PRODES) sera mis à jour par la Confédération en 2023 dans le cadre de l'intégration le 1er janvier 2020 de 400 km de routes cantonales dans le réseau des routes nationales suite à la votation fédérale ayant institué le FORTA.

Des informations reçues du Service des infrastructures (SIN), il ressort que l'étude de cette route de contournement n'a jamais été finalisée et que si l'on veut être prêt en 2023 pour la planification routière fédérale, il est indispensable de réactiver l'étude et de la mener à son terme. En effet, il s'agirait de trouver un compromis entre les projets RC (route cantonale) Est-Ouest et Nord-Sud H18 en considérant que Courroux est lié à l'évitement de Delémont.

Pour rappel, un crédit-cadre a déjà été voté par le Parlement en septembre 2010. La validité de ce dernier avait été admise jusqu'en 2014. Actuellement, seule une petite partie de ce crédit a été utilisée.

Aussi, nous demandons au Gouvernement de proposer au Parlement, au moyen de la prorogation du crédit-cadre existant ou d'un nouveau crédit d'étude, la finalisation de l'étude du contournement de Courroux dans le cadre de la H 18 en vue du prochain programme routier de la Confédération à l'horizon 2023.

Au nom du groupe PDC-JDC

V. Eschmann

Vincent Eschmann,
député